

La nouvelle loi asile-immigration, dite loi Collomb, a été publiée au Journal officiel le 10 septembre 2018. C'est une nouvelle régression pour les droits des personnes étrangères en général et des personnes exilées en particulier.

→ **Les droits et libertés des demandeurs et demandeuses d'asile sont réduits. On peut :**

- En expulser certain-e-s durant leur recours contre un premier refus.
- Les obliger à vivre dans une région et pas dans les autres.
- Les empêcher de circuler librement sur le territoire.
- Les obliger à faire leurs procédures par visio-conférence.
- Les empêcher de demander un titre de séjour une fois débouté-e-s.
- Les assigner à résidence et les expulser plus facilement après un refus.

→ **Les droits et libertés des étrangers et étrangères sont réduits. On peut :**

- Les retenir 24 heures lors d'un contrôle de papiers au lieu de 16 heures.
- Les enfermer à domicile 3 h/jour en cas d'assignation à résidence.
- Leur interdire de revenir sur le territoire français en cas d'expulsion.
- Les enfermer en centre de rétention pendant 90 jours au lieu de 45.
- Les empêcher de circuler en France avec des papiers d'un autre pays européen.
- Compliquer leur régularisation s'ils/elles sont parents d'enfant français.

À l'appel de la *Coordination régionale Bretagne-Pays-de-Loire-Normandie solidaire des personnes immigrées.*

*Soutenu par : Blain sans frontières / Brest : ADÉ · Zéro personne à la rue / AST14 de Caen / Fraternité Douarnenez / CSM Goëlo · CSSP de Lannion / AHSETI de Le Havre / Morlaix-libertés / GASPROM-ASTI de Nantes / Quimper : Droit d'asile de Quimper-Cornouailles · Fraternité · LDH · Temps partagé · Soutien Migrants Redon / CSSP de Rennes / ASTI de Saint-Brieuc / CSSP et UCIJ de Saint-Nazaire / Collectif Albert Thomas de Tours · RESF37 / Cimade Bretagne-Pays-de-Loire, l'Inter-association Saône-et-Loire, FASTI, MRAP, UTOPIA56*

# CAR AU DÉPART DE BREST

Départ 9h45 (être présent-e à 9h15), retour vers 22h au Parc à Chaînes (Port de Commerce)

Prix de revient : 17€/personne. Prix de soutien : 25€. Tarif chômeur.se.s et pauvres : 10€

*Les personnes qui ne peuvent pas venir peuvent payer une place pour une personne sans ressources.*

Réservations, questions : envoyer un mail à [permadebrest@gmail.com](mailto:permadebrest@gmail.com)

Règlements en espèces ou chèques à l'ordre de « OSDD FO 29 »